



Décision relative à une demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **MOLIDOR***

de la société ASCENZA AGRO, SA

enregistrée sous le n° 2025-0676

La modification des informations déclarées (notification de deux sources additionnelles de fabrication de la substance active) **est autorisée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision et son annexe.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



Informations générales sur le produit

Noms du produit	MOLIDOR BALTIMORE
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	ASCENZA AGRO, SA Herdade das Praias Avenida do Rio Tejo 2910-440 SETUBAL Portugal
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	93,5 g/L - azoxystrobine 500 g/L - folpet
Et	dont les origines sont décrites en annexe, non rendues publiques compte tenu de la confidentialité des données.
Numéro d'intrant	977-2013.01
Numéro d'AMM	2150755
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 28/04/2025

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:

Bertrand BETTAUD

33BC435FF8C6444...